

---

[Imprimer](#)

## **Transformation de la Porte Maillot : PariSeine recherche un prestataire pour coordonner les projets**

Image

---

**D'ici à 2024, soit avant les JOP, plusieurs opérations majeures d'aménagement et d'infrastructures, notamment de transport, seront engagées simultanément sur le secteur de la Porte Maillot. Devant assurer la coordination générale de ces projets, la SPL PariSeine a lancé une consultation ouverte jusqu'au 12 novembre afin de désigner une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'assister.**

Le projet de réaménagement engagé au niveau de la Porte Maillot vise, d'une part, à la transformer en place publique de dimension métropolitaine et, d'autre part, à y implanter un nouveau pôle intermodal majeur de transport comprenant : RER E / RER C / M 1 / T3O (Tramway 3 ouest) / Gare routière internationale et aéroportuaire. Tout l'enjeu de cet aménagement consiste non seulement à inscrire pleinement ce secteur à la fois dans l'axe historique du Louvre à La Défense et dans la ceinture verte parisienne, mais aussi « à développer et rendre accessibles les espaces verts du site et retrouver la relation avec le bois de Boulogne ».



Pour mener à bien cette ambition avant la tenue des Jeux olympiques de 2024, la ville de Paris a confié en 2018, à la SPL PariSeine, un mandat d'études pour la coordination générale des projets et le pilotage des travaux. Cette mission porte tant sur les projets placés sous la maîtrise d'ouvrage de la ville de Paris (aménagement de la place de la Porte Maillot, tramway T3O) que sur ceux conduits par d'autres maîtres d'ouvrage, notamment la SNCF (Eole), les concessionnaires, et avec les

---

équipements du secteur.

Aussi, PariSeine a lancé un marché portant sur une mission d'assistance pour « l'accomplissement de cette mission de coordination générale, à savoir : planification, coordination et suivi des actions à mener par les intervenants dans le cadre des diverses procédures, des études de conception, des travaux, ainsi que l'organisation des chantiers », indique le cahier des clauses techniques particulières.

## **Nouvelle emprise foncière**

Depuis 2018, le besoin de la coordination a été affiné et, aujourd'hui, le nombre d'opérations à coordonner réduit, du fait du report du projet d'extension du Palais des Congrès de Paris (PCP), et du retard du lancement des travaux des projets 1 000 arbres et Ville Multistrate.

Par conséquent, la coordination générale se recentre désormais sur les trois projets majeurs. Le premier est celui du réaménagement des espaces publics de la place de la Porte Maillot, qui prévoit de remplacer le vaste giratoire par « un principe de circulation axiale organisée de part et d'autre d'un terre-plein central ». Tout l'intérêt est de remettre « la Porte Maillot à l'échelle du piéton » en permettant notamment des continuités piétonnes directes et lisibles et de libérer de vastes emprises de part et d'autre de l'axe de circulation.

Ainsi, au nord de la place, une nouvelle assiette foncière constructible est créée devant le Palais des Congrès. Au sud, cette nouvelle emprise représente l'opportunité d'étendre le square Parodi, et au-delà le bois de Boulogne, au plus près de l'axe majeur et du pôle de transports. « Le projet propose la mise en relation par un espace public requalifié, pour les piétons, de l'ensemble des modes de transports collectifs actuels et futurs », précise le

dossier du marché public.

## **« Phasage intégré des trois projets »**

Le second projet majeur est la création d'une gare d'accès au RER E, prolongé vers l'ouest par la SNCF, en correspondance avec les lignes existantes (RER C et ligne 1 du métro) et dont les travaux ont débuté. Enfin le troisième et dernier concerne le prolongement du tramway T30 par la ville de Paris (insertion urbaine) et la RATP (système de transport), depuis la Porte d'Asnières jusqu'à la Porte Dauphine avec des stations à la Porte Maillot et à la Porte des Ternes, dont les travaux préparatoires ont démarré.

---

Toute la complexité de cette opération à multiples entrées est de mettre en œuvre un « phasage intégré de ces trois projets » tout en respectant les calendriers fixés et en prenant en compte la restructuration du parc de stationnement du Palais des Congrès, inhérente aux différents projets de transports prévus et en cours, ainsi que les besoins et flux logistiques des équipements « d'importance », notamment le Palais des Congrès de Paris et deux hôtels de grande capacité, Hyatt et Le Méridien.